**Monsieur Frédéric CALLEWIER**

26 Rue de Bohain

02110 BRANCOURT-LE-GRAND

**L.R.A.R. 2C13118341293**

SAINT QUENTIN, le 15 avril 2021

|  |
| --- |
| **N/Réf.** **212541/GR /** **GR / IMM****SARL CALLEWIER****Ferme de la Belle Etoile****02110 -**  **BRANCOURT-LE-GRAND****SIREN : 418 840 146**Redressement judiciaire du 9 octobre 2020Liquidation Judiciaire du 9 avril 2021 **V/Réf. : CONSTRUCTION SUR SOL D’AUTRUI**votre identifiant : h35ws9evotre mot de passe : w18q6[www.mandaction.fr](http://www.mandaction.fr)Maître Alexandre DELEZENNEMaître Guillaume RANDOUXAvec la Collaboration deMaître Margaux MAQUIGNONMandataire Judiciaire DiplôméMaître Philippe LEHERICYMaître Julie HERMONTMaître Emmanuel MALFAISANMaître Pascal RUFFINMaître Nicolas SOINNEMaître Christian WIARTMaître Pierre-François ROUHIERMaître Charles BRUCELLE*leurs collaborateurs/collaboratrices**Présents sur :*- AMIENS- ARRAS- AVESNES SUR HELPE- BEAUVAIS- BETHUNE- BOULOGNE SUR MER- CALAIS- CAMBRAI- CHARLEVILLE-MEZIERES- COMPIEGNE- DOUAI- DUNKERQUE- LAON- LILLE METROPOLE- SAINT OMER- SAINT QUENTIN- SEDAN- SENLIS- SOISSONS- VALENCIENNES |

Monsieur,

Je reviens vers vous dans le cadre des opérations de la Liquidation Judiciaire de la SARL CALLEWIER en suite de notre entretien du 15 avril 2021 et du courrier qui vous a été adressé, ainsi qu’à votre Conseil, Maître MANGEL, à cette même date.

Je sollicitais alors que vous puissiez proposer une indemnisation de la procédure se rapportant à la construction sur sol d’autrui, aujourd’hui louée à Monsieur CARRE au prix de 1.750 € / mois et reprise au bilan pour un montant de 54.800 €.

Malgré plusieurs relances, vous ne m’êtes jamais revenu à cette fin.

Maître MANGEL m’indique demeurer sans nouvelles.

Je vous confirme que, sans retour de votre part sous 8 jours, je serai contraint de procéder par voie d’assignation.

Enfin, vous me confimiez, en son temps, que les loyers avaient toujours été encaissés par la SARL CALLEWIER. Il n’y a pas de raison qu’il en soit autrement aujourd’hui.

Sauf erreur de ma part, je n’ai jamais été rendu destinataire du montant de ces loyers.

A défaut, je serais contraint de procéder par voie de recouvrement direct auprès du locataire.

Dans l'attente de vous lire, j’adresse copie du présent à Me MANGEL.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Guillaume RANDOUX**

**Mandataire Judiciaire**